



Programme de formation Autorisation de conduite en sécurité pour Transpalette électrique à conducteur accompagnant

Objectifs :

Etre capable de réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement de véhicules en utilisant le transpalette électrique à conducteur accompagnant

Etre capable d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du transpalette électrique à conducteur accompagnant.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du transpalette électrique à conducteur accompagnant.

Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser le transpalette électrique à conducteur accompagnant avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Qualification des intervenants :

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

Durée, effectifs :

3.5 heures.

8 stagiaire(s).

Programme :

Module 1 : Théorie

- Réglementation et textes en vigueur
- Notion de sécurité dans le cadre de l'utilisation du transpalette électrique à conducteur accompagnant.
- Principes de la conduite en sécurité
- Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- Choix du transpalette en fonction de l'espace d'évolution
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge
- Vérifications, entretien d'usage et sécurité
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Autorisation de conduite

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité pour Transpalette électrique à conducteur accompagnant

- Analyse des risques et les règles d'utilisation
- Équipements de protection individuelle

Module 2 : pratique

- Exercices pratiques de conduite et adéquation du transpalette électrique à conducteur accompagnant à l'opération de manutention envisagée et aux caractéristiques de la charge
 - Prise et dépose d'une charge au sol
 - Prise, dépose et le transport d'une charge
 - Mise en stock et déstockage
 - Selon disponibilité chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation et arrêt en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage
- Opérations de maintenance de son ressort
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie

Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique : Vérification de l'aptitude à la conduite en sécurité
Test théorique : Vérification des connaissances : Questionnaire oral ou écrit

Sanction visée :

Attestation de formation

Autorisation de conduite formalisée.

Penser à demander une attestation de non contre-indication médicale lors de la visite au SMIE.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Transpalette électrique à conducteur accompagnant mis à disposition par l'entreprise.

VGP à jour et documents présents sur le transpalette.

Aire d'évolution et charges diverses.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Équipements de Protection Individuelle : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de sécurité, une tenue de travail et sa carte d'identité.

Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation est programmée selon la demande du client

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité pour Transpalette électrique à conducteur accompagnant

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour tout renseignement ou une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

100% des participants valident les compétences attendues

Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont satisfaits à très satisfaits par la formation

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567